

La ville du Blanc-Mesnil recrute Pour la direction de la Police Municipale des « agents de police municipale » (H/F)

MISSIONS

Maintenir le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Assurer une relation de proximité avec la population. Application stricte des pouvoirs de Police du Maire.

ACTIVITES

- Veiller au maintien de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité sur la voie publique et autour des bâtiments publics
- Mettre en œuvre des relations de proximité avec la population
- Assurer la police de la circulation et du stationnement
- Surveiller le bon déroulement des cérémonies officielles et des diverses manifestations organisées par la commune
- Assurer la surveillance de la voie publique et la protection des personnes et des biens
- Surveiller les bâtiments communaux et intervenir sur les déclenchements d'alarme,
- Participer à la lutte contre l'habitat illicite
- Faire respecter le bon fonctionnement des marchés
- Veiller à l'application et au respect des arrêtés de police du maire
- Faire respecter les permis de construire et repérer les constructions illicites
- Rechercher et relever les infractions, les constater par procès verbaux
- Appliquer les consignes décidées dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité locale

COMPETENCES

- Maîtriser la réglementation et les pouvoirs de police du Maire
- Connaître les acteurs intervenants de la sécurité et de la prévention
- Maîtriser les codes et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- Maîtriser les techniques d'interpellation, les gestes de premiers secours
- Maîtriser les techniques de communication radio, de gestion de conflits et de médiation
- Rigueur, disponibilité et discrétion
- Esprit d'initiative et adaptabilité
- Aptitude au dialogue et sens du travail en équipe
- Bonne condition physique
- Connaissance de l'outil informatique

CONDITIONS D'EXERCICE

- Titulaire de la fonction publique ou du concours d'agent de police municipale
- Formation Initiale des Agents de police municipale, diplôme de niveau V exigés
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Travail du week-end
- Horaires spécifiques
- Nocturnes
- Déplacements dans le cadre des activités
- Journées continues
- Permis B

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Habilitations : Apte au port d'arme de catégorie B et D, agrément du préfet et du procureur de la république, assermentation
- Effectifs de soirée

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des agents de police municipale

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Chef de brigade ; chef de la police municipale et chef opérationnel (responsabilité fonctionnelle)